

MERCREDI 10 FÉVRIER 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue à huis clos le 10^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un à 16h30, à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Conseil absent : Ronald Roberts, conseiller #4

Assistent également à la séance, la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

SÉANCE À HUIS CLOS

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19 et suivant l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les élus peuvent y participer par tout moyen de communication (téléphone ou vidéoconférence).

Considérant que suivant la rencontre de travail préalable, les élus municipaux sont en possession des projets de résolutions détaillés, nous procéderons uniquement à la lecture des titres des résolutions et du vote. Le procès-verbal fera état des délibérations du conseil.

Dans un souci de transparence, nous utiliserons les moyens technologiques à notre disposition pour rendre l'information accessible notamment via le site web de la Municipalité de Boileau.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 16h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

210210-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 20 janvier 2021
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Dépôt et adoption du rapport 2020 des activités et du plan de mise en œuvre local prévu en couverture incendie (année 2)
 - 6.2 Liste des immeubles devant être vendus
 - 6.3 Mandater la directrice générale, secrétaire-trésorière et/ou un représentant à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes
 - 6.4 Entériner l'achat d'une pelle et une sableuse pour le F250
 - 6.5 Gestion des services informatiques – entente de service
- 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
- 8.0 Dépôt de documents
 - 8.1 Plan directeur du bassin versant du lac au loup
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 JANVIER 2021

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2021:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

210210-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 20 janvier 2021 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT 2020 DES ACTIVITÉS ET DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE PRÉVU EN COUVERTURE INCENDIE (ANNÉE 2)

210120-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le rapport des activités et le plan de mise en œuvre prévu en couverture incendie soit et est adopté tel que présenté;

QU'une copie de la présente résolution et du rapport soient transmis à la MRC de Papineau.

Adopté à l'unanimité

6.2 LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS

ATTENDU la directrice générale, secrétaire-trésorière soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 10 juin 2021, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du code municipal de la Province de Québec ;

210210-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE ledit état soit et est approuvé par le conseil et que la directrice générale, secrétaire-trésorière prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adopté à l'unanimité

6.3 MANDATER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET/OU UN REPRÉSENTANT À ENCHÉRIR POUR L'ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

ATTENDU que la Municipalité de Boileau peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 1038 du code municipal ;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes, et ce, selon la résolution portant le numéro 210210-04;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale, secrétaire-trésorière et/ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

210210-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale et/ou un représentant à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 10 juin 2021 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adopté à l'unanimité

6.4 ENTÉRINER L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE F250

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été déposées par les fournisseurs suivants pour l'achat d'équipement pour le F250 :

	Fournisseurs		
	Remorques des Monts	Gauthier auto Glass	Équipements Yves Leroux
Pelle Boss ext 810	10 500.00\$	13 378.00\$	11 654.55\$
Installation	Incluse	Incluse	700.00\$
Sableuse	6 495.00\$	7 511.00\$	5 621.18\$
Installation	Incluse	Incluse	450.00\$
Escompte	(550.00)\$	(600.00)\$	0 \$
Total (taxes en sus)	16 445.00\$	20 289.00\$	18 425.73\$

ATTENDU qu'à la suite de la vérification des soumissions, la plus basse est conforme;

210210-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la soumission de Remorque des Monts soit retenue au prix précité.

Adopté à la majorité

Madame la conseillère Barbara Mapp enregistre sa dissidence

6.5 GESTION DES SERVICES INFORMATIQUES – ENTENTE DE SERVICE

ATTENDU que Internet Papineau a présenté une offre de service pour la gestion des services informatiques valide du 11 février 2021 au 10 février 2022 au montant de 1 500.00\$ (taxes en sus), facturable sur une base mensuelle au montant de 125.00\$ (taxes en sus);

210210-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil municipal accepte l'entente de service présenté par Internet Papineau au montant de 1 500.00\$ (taxes en sus) pour la gestion des services informatiques;

QUE la directrice générale, madame Cathy Viens, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Boileau tous les documents pour donner suite à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 JANVIER 2021

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2021 totalisant un montant de 136 491.28\$.

210210-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 136 491.28\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à la majorité

Madame la conseillère Barbara Mapp enregistre sa dissidence

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

210210-09_ Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois de janvier 2021 au montant de 15 381.22\$.

Adopté à la majorité

Madame la conseillère Barbara Mapp enregistre sa dissidence

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 PLAN DIRECTEUR DU BASSIN VERSANT DU LAC AU LOUP

La directrice générale dépose au Conseil le plan directeur du bassin versant du lac au Loup produit par L'organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS).

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent (séance à huis clos)

Aucune question reçue

10.0 VARIA

Aucun point aux varia

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

210210-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE la présente séance soit et est levée à 16h55

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière